

BP Une forêt pour célébrer l'abolition de l'esclavage

Dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite et de l'esclavage et de leurs abolitions, le 10 mai, une cérémonie a été organisée à la forêt de mémoire Anne-Marie Javouhey.

Par Gilles LECLERCQ (CLP) - 12 mai 2021 à 17:21 - Temps de lecture : 2 min

0 | 0



01 / 03

Gilbert Valentin, Bruno Vandenbroucke, Jean-Luc Soler et Jean-Louis Rousselet déposent la gerbe souvenir. Photo LBP /G. L.

• • •

Ce lundi 10 mai, en fin de matinée à Jallanges, une cérémonie souvenir s'est déroulée sous une pluie battante à la forêt de mémoire. En raison de la pandémie et des mesures de restriction toujours en vigueur le nombre de personnes présentes était limité mais on notait la présence de Jean-Luc Soler, président de la communauté de communes Rives de Saône (jusqu'à l'élection de mardi soir, lire notre édition), de Gilbert Valentin, maire de Jallanges, Jean-Louis Rousselet, adjoint au maire de Seurre, Bruno Vanderbroucke, maire de Chamblanc, Michel Bourdot, ancien maire de Chamblanc et président de l'association "Sur la route des libertés de Chamblanc à Mana", Jean Marie Bez, ancien maire de Jallanges et membre actif de l'association citée ci-dessus.

Trois communes associées

« Depuis 2006, sous la tutelle de Jacques Chirac président de la République, le 10 mai est la journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions », a précisé Michel Bourdot dans son allocution. « Cette date marque le jour de l'adoption à l'unanimité par le parlement de la loi Taubira de 2001 qui reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crime contre l'humanité. En mai 2011, nos trois communes Jallanges, Seurre et Chamblanc se sont associées avec la Route des abolitions de l'esclavage et l'association que je préside, et ont accueilli une délégation Guyanaise de descendants d'esclaves affranchis par Anne-Marie Javouhey pour planter les forêts mémoire dont celle où nous sommes rassemblés aujourd'hui. ».

Repères

150 arbres ont été plantés à Chamblanc, Jallanges et Seurre en mémoire de l'affranchissement de 150 esclaves. Cette forêt a été inaugurée en hommage à Anne-Marie Javouhey. Cette religieuse, native de Chamblanc, a affranchi 150 esclaves guyanais en 1838, soit dix ans avant l'abolition de l'esclavage. Chaque arbre porte le nom d'un de ces premiers esclaves émancipés. Cette forêt mémorielle, dédiée aux affranchis de Mana, en Guyane, s'intègre dans la Route des abolitions de l'esclavage et des droits de l'homme (Maison de la négritude de Champagny, château de Joux à Pontarlier, musée Schoelcher de Fessenheim, maison Anne-Marie Javouhey de Chamblanc...).